

«UNE 13E RENTE AVS? ÉVIDEMMENT... OUI!»

SOLIDARITÉ, DIFFICULTÉS À JOINDRE LES DEUX BOUTS AVEC LEUR AVS... CINQ ROMANDES RACONTENT POURQUOI ELLES SONT EN FAVEUR DE L'INITIATIVE «MIEUX VIVRE À LA RETRAITE»

TEXTE SASKIA GALITCH PHOTO CAROLINE RAEMY

Le 3 mars prochain, la Suisse se prononcera sur l'initiative populaire baptisée «Mieux vivre à la retraite». Lancée par l'Union syndicale suisse (USS), celle-ci demande l'introduction d'une 13e rente AVS, sur le modèle d'un 13e salaire. Quels sont les enjeux de cette votation? Explications en cinq points clés et autant de témoignages...

Pourquoi cette initiative?

«Mieux vivre à la retraite» part d'un constat implacable: le coût de la vie augmente, les rentes AVS ne suivent pas. Si bien que de plus en plus de personnes tirent le diable par la queue et ne peuvent se permettre le moindre imprévu (sans parler d'un extra) – quand elles ne se retrouvent pas carrément dans l'indigence. Une exagération? Selon une vaste enquête publiée en 2022 par Pro Senectute – et qui contredit une étude publiée par *La Vie économique* selon laquelle «les ménages retraités sont les plus fortunés» –, 16% des 65 ans et plus ont «du mal à joindre les deux bouts» et 14% vivent aujourd'hui avec un revenu inférieur à 2'280 francs – soit «en dessous du seuil de pauvreté». Les femmes sont particulièrement représentées dans ces catégories. En cause: le travail à temps partiel (généralement en raison de charges familiales), des emplois «bas salaire», un divorce ou un veuvage et, bien souvent, un deuxième pilier minuscule ou inexistant et l'impossibilité matérielle de se faire un petit bas de laine de type 3e pilier.

En clair, pour les initiants, par un «petit plus» de 8,33%, une 13e rente AVS permettrait de compenser (un peu!) la perte de pouvoir d'achat. Concrètement, l'augmentation pour une personne seule serait de 1125 francs par an pour la rente minimale, de 2450 francs pour la maximale et de 3675 francs pour les couples mariés. Cela paraît peu, surtout si on ne manque de rien. C'est pourtant beaucoup quand on doit compter ses dépenses au centime près.

Autre point important de l'initiative: le droit aux prestations complémentaires (PC) ne change pas et leur montant ne sera pas réduit.

Quid du deuxième pilier...

Le «deuxième pilier» a longtemps constitué un complément financier important. Ce n'est plus le cas: «La rente

«UNE QUESTION DE SOLIDARITÉ»

Anne Lüthi Richard, 57 ans, caissière, Montherod (VD)

«L'approche de la retraite me travaille: pour des questions de santé, je ne suis qu'à 50% et comme je touche une rente AI, je ne sais pas trop où je vais atterrir. Avant d'avoir un accident, je gagnais bien ma vie et j'ai été mariée mais... qu'en sera-t-il au bout du compte? Je verrai bien. Cela dit, je suis en faveur d'une 13e rente au nom de la solidarité: je constate au quotidien que la grande majorité des retraitées font avec quatre bouts de chandelle. Je pense aussi à mes collègues: dans la vente, les femmes ont souvent des familles et sont rarement à temps plein. Conséquences: leur salaire est très bas, elles n'ont pas de LPP, si bien qu'une fois retraitées, elles touchent une misère. Le pire, c'est que parmi elles, il y a beaucoup d'étrangères qui n'ont pas le droit de vote alors que cela les concerne! Bien sûr, cet ajustement ne réduira pas les inégalités... Et qu'on ne vienne pas dire que l'AVS court à la faillite: c'est faux! En peignant le diable sur la muraille, l'élévation de l'âge de la retraite des femmes a passé. On cherche de nouveau à nous faire peur avec des scénarios catastrophes qui ne sont pas la réalité!»

«IL SUFFIT D'UN PÉPIN POUR TOUT DÉRÉGLER»

Claire Sottas, 71 ans, divorcée, Genève

«J'ai travaillé toute ma vie, notamment dans la grande distribution. Maintenant retraitée, je touche 2100 fr. par mois d'AVS et un petit quelque chose de ma LPP. Je ne suis sans doute pas la plus à plaindre, mais tout est de plus en plus cher, et il suffit d'un pépin pour tout dérégler. Or à mon âge... En septembre dernier, par exemple, j'ai fait une mauvaise chute et ai dû être transportée à l'hôpital en ambulance. L'assurance a évidemment payé une partie des frais mais le reste était à ma charge: ça chiffe vite et... Pour dire les choses simplement, une 13e rente me serait nécessaire pour mettre un peu de beurre dans les épinards et pouvoir vivre correctement – et je ne suis pas la seule dans cette situation. Je ne me suis pas éreintée si longtemps pour finir dans la pauvreté et avoir besoin d'aide, ce n'est pas juste!»



«LA SITUATION ACTUELLE EST RÉVOLTANTE!»

Laurence Müller, 67 ans, Sion, divorcée

«Jusqu'au 31 décembre dernier, j'ai travaillé comme conductrice de bus. Si j'avais pris ma retraite à 64 ans, ma rente aurait été de 1600 fr. Pour l'augmenter un peu, il m'a fallu continuer. Aujourd'hui, entre l'AVS et le 2e pilier, je touche 2600 francs et une fois les factures payées, il me reste des clopinettes. En fait, je suis tellement serrée que, comme j'ai la chance d'être en bonne santé, je vais essayer de trouver un petit boulot pour arrondir les fins de mois. Une 13e rente me permettrait d'aller au restaurant ou au cinéma de temps en temps. Que voulez-vous... quand on est femme et qu'on s'occupe des enfants, comme je l'ai fait, eh bien on prend des temps partiels, on a des petits salaires. Donc des petites retraites. Je connais d'ailleurs des dames qui vivent avec 2200 francs tout compris. La situation actuelle est révoltante.»



«L'AVS VA ET IRA TRÈS BIEN!»

Françoise Panasci, 75 ans, Yverdon, veuve

«Ayant travaillé toute ma vie comme employée de commerce, j'ai une rente pratiquement complète – mais ça ne fait pas tant que ça: j'ai un budget serré et je ne peux pas me permettre d'imprévis ni gêter mes proches comme je le voudrais. Donc même si elle n'est pas énorme, cette 13e rente me donnerait un peu d'air. Je connais pas mal de gens qui n'arrivent pas à s'en sortir et en auraient clairement besoin. A mon avis, ce n'est pas cette pincette financière qui pourrait mettre notre pays en péril. Au passage, je rappelle que quand l'AVS a été fondée, en 1948 (elle a mon âge!), la Suisse était en bien plus mauvaise position qu'aujourd'hui et les oiseaux de mauvais augure la voyaient en faillite dans les 20 ans... eh bien en 2024, elle est toujours là, et bien portante! Par ailleurs, quand il s'agit de voler au secours d'une banque, on trouve 100 milliards sans problème. Là, pour aider des gens qui tirent la langue, on ne trouve pas d'argent? La position du Conseil fédéral dans ce dossier me prouve au moins une chose: les lobbyistes travaillent très bien. En fait, nous sommes gouvernés par des banques et des assurances...»

moyenne des caisses de pensions, en baisse constante, est d'ores et déjà inférieure de 300 francs par mois à son niveau d'il y a quinze ans», note l'USS. Par ailleurs, et pour rappel, tout le monde ne peut pas compter sur une LPP: les indépendants ou les très bas revenus, non tenus à cotiser, peuvent certes y souscrire de manière volontaire... mais n'en ont que rarement les moyens!

... et des prestations complémentaires?

Les textes sont limpides: les PC sont un droit quand les rentes et le patrimoine ne suffisent pas à couvrir les besoins vitaux. Malheureusement, explique l'USS, sur presque un demi million de retraitées et retraités qui y auraient droit, au moins 230 000, des femmes dans deux tiers des cas, ne les demandent pas. Non seulement par méconnaissance des démarches à entreprendre mais aussi bien souvent par honte ou par peur.

L'AVS en faillite?

Si tout le monde est d'accord sur la nécessité de trouver une solution pour lutter contre la paupérisation des 65 ans et plus, les opposants à la 13e rente (dont le Conseil fédéral et le parlement) y voient une catastrophe financière: du fait du vieillissement de la population et du départ en retraite de la génération du baby-boom, l'AVS plongerait dans les chiffres rouges dès 2027, disent-ils. Faux, archifaux! rétorquent les initiants: comme l'économie est toujours plus productive, que les salaires augmentent, qu'on compte de plus en plus de femmes sur le marché du travail et qu'elles y resteront plus longtemps dès 2025, les cotisations à l'AVS augmentent en conséquence. Économiste en chef de l'USS, Daniel Lampart précise: «Selon les perspectives financières officielles, l'AVS réalisera en 2026 un excédent de 3,5 milliards. Et les réserves de l'AVS battent chaque année de nouveaux records. Elles se situent aujourd'hui à 50 milliards et avoisineront 70 milliards en 2030.»

Comment financer cette 13e rente?

L'AVS a aujourd'hui besoin d'environ 50 milliards de francs par an. Si l'initiative est acceptée, les besoins augmenteront immédiatement de 4 à 5 milliards annuellement. Ce qui, pour la Confédération, induit forcément une hausse des cotisations salariales, qui devraient ainsi «passer de 8,7 à 9,4%», à charge à 50% des employés, 50% des employeurs. Un financement par la TVA impliquerait «une hausse de 8,1 à 9,1%». Elle note toutefois qu'une «combinaison des deux ou un autre mode de financement serait aussi envisageable».

Sans donner de directives concrètes à ce sujet, les initiants confirment pour leur part que l'AVS a bien assez d'argent à disposition. Et pour couvrir les coûts à long terme, il suffirait d'une «cotisation salariale supplémentaire de 0,4 point pour les salariées et salariés», des coûts qu'ils jugent supportables. ●



«C'EST UN PREMIER PAS...»

Vanessa Renfer, 46 ans, en couple, Enges (NE)

«Employée à presque 100% au total, mais réparties sur trois temps partiels, dont un dans une ferme, je fais partie des bas revenus et aurai donc une toute petite rente, je le sais. Mais j'ai malgré tout la chance d'être salariée – avec à la clé une couverture sociale, une cotisation AVS et une toute petite LPP. Or, dans l'agriculture, beaucoup de femmes n'ont pas cette opportunité et font partie de la population à risque. Il faut à mon avis trouver des solutions et aider les plus fragiles. Les gens démunis ont droit aux PC. Autrement dit, l'argent est là. Mais au lieu de le distribuer équitablement et de soutenir d'office les personnes en difficulté, non, on leur impose de devoir aller quémander – une démarche à laquelle elles renoncent d'ailleurs souvent par peur, par honte. Si son financement passe par une augmentation des cotisations ou de la TVA, je peux l'entendre: il me paraît logique que tout le monde contribue selon ses moyens à faire en sorte que personne ne soit laissé au bord du chemin – c'est le fondement d'une société.»